

**COMMUNE DE GENNES**

*Nombre de Conseillers :*  
*En exercice : 12*

*Présents : 8*

*Votants : 9*

*Date de convocation :*  
*02/12/2025*

*Date d'affichage :*  
*10/12/2025*

**DELIBERATION**

**Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Anne-Sophie PARRIAUX, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :** Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

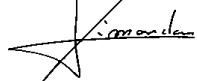
**Participait également :**

**Secrétaire de séance :** Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **251210 : Droit de place pour commerce ambulant**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'instaurer un droit de place pour commerce ambulant stationnant d'une manière hebdomadaire ou toutes les deux semaines sur le parking de l'Espace de la Combe d'Argent dans la commune d'un montant de 120 € l'année (ou 10 € le mois en cas de stationnement sur une période inférieure à un an).

Le maire  
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture